

Valeur 1€ - **Rédaction et publication** : Janine Vogler  
**ISSN** : 1251-7615 - **MERCI D'ADRESSER VOS DONTS** par chèque au «Refuge de l'Espoir-74380 ARTHAZ» ou par virement postal à «La Poste, 271972V Lyon» ou bancaire au «Crédit Agricole, 30076161050 68». Sur notre site internet [www.animaux-secours.fr](http://www.animaux-secours.fr) - **LE REFUGE DE L'ESPOIR** recueille tout animal, replace chiens et chats (14h à 18h), service d'urgence 24h/24. Enquête sur les mauvais traitements.

# en bref.

TOUTE L'ACTUALITÉ DU REFUGE D'ARTHAZ

110

avril 2015

édito

## Copain comme cochon

**V**ous trouvez peut-être ce numéro de votre journal trop "cochon"!

Mais ces animaux méritent notre considération car si l'on prend le temps de les apprivoiser on s'aperçoit qu'ils peuvent se montrer aussi intelligents et affectueux que chiens et chats.

Or dans les élevages modernes c'est-à-dire industriels, ils n'en ont aucune.

Dans les fermes d'antan, ils pouvaient se mouvoir, quelquefois même courir dans un pré et se vautrer dans une mare. On leur donnait un nom, ils se reproduisaient comme le veut dame nature et les mères jouissaient de la compagnie de leurs petits un certain temps.

Les cochons, comme beaucoup d'autres animaux de consommation, sont maintenant des machines à produire de la bidoche. Et si le code civil vient de leur accorder le statut d'êtres sensibles, rien ne va changer pour l'instant.

**C'est donc à nous d'agir.**

Et ne pensez pas que courriers et pétitions ne servent à rien. Ils font connaître l'opinion du public et les décideurs y sont sensibles. Les réformes certes mettent du temps à se faire, soyons optimistes : petit à petit les mentalités changent et même si beaucoup de lois de protection animale ne sont pas appliquées, elles ont le mérite d'exister.

Et nous, protecteurs, soutenus par un public de plus en plus ouvert à la cause que nous défendons, pouvons nous en servir lors de cas de mauvais traitements ou d'actes de cruauté.



**Cette lettre vous propose 3 pétitions à signer pour nos amis les cochons, à vos plumes !**

Bien cordialement,

Votre présidente,  
Janine Vogler



# animaux-secours

Association Reconnue d'Utilité Publique

284, route de la Basse Arve - 74380 Arthaz

Tél : (33) 04 50 36 02 80 - Fax : (33) 04 50 36 04 76 - [info@animaux-secours.fr](mailto:info@animaux-secours.fr)

[www.animaux-secours.fr](http://www.animaux-secours.fr)

# Vie de cochons

**“Cochon de temps - Arrête de faire des cochonneries - C'est un travail de cochon”... Pauvre animal qui nous inspire de telles comparaisons. Un seul compliment : “Dans le cochon tout est bon”. Seule est appréciée sa chair, donc sa mort.**



Et pourtant... Les éleveurs respectueux de leurs bêtes et qui prennent le temps de les observer, dans un environnement leur permettant de développer leur potentiel, sont unanimes à reconnaître que le cochon est extrêmement intelligent, sensible, et très propre lorsqu'on lui fournit les moyens de l'être.

L'élevage industriel lui enlève toutes ses qualités naturelles et le transforme en une machine à reproduire et à fabriquer de la viande. Tortures diverses lui sont infligées dès les premières semaines de son existence : coupe des dents, de la queue, des oreilles et castration, le tout à vif sans aucune anesthésie. Sa courte vie se passera dans un entassement qui en fera parfois un cannibale, toujours un malheureux être privé de tout ce que la nature avait prévu pour lui : la liberté, les gambades, une vie familiale. Car le cochon adore jouer, aime les bains, sait être fidèle et s'occuper de ses petits.

Comme tout le bétail femelle, la truie n'a même pas la possibilité de câliner ses enfants, bloquée dans son étroite cage sous laquelle ils se glissent à heure fixe pour téter, véritable machine à reproduire. Petite fille, j'ai entendu les affreux hurlements des porcs qu'on égorgait dans les fermes. Cette faculté de se faire entendre haut et fort leur a valu de profiter des premiers dispositifs d'anesthésie dans les abattoirs : étourdissement à l'électricité ou gaz. Encore fallait-il qu'ils soient employés convenablement, ce qui n'était pas le cas à l'abattoir d'Annemasse où les porcs étaient assommés deux par deux, une électrode sur chaque tête, avec comme résultat la paralysie en pleine conscience jusqu'à la fin de l'égorgement... Animaux-Secours (alors appelé Club des Jeunes Amis des Animaux) a fort heureusement réussi à faire utiliser l'instrument convenablement !

Les conditions dans l'élevage, l'abattage, ne doivent pas nous faire oublier les cruautés des transports pendant lesquels les cochons entassés sur trois étages dans les bétailières font des voyages de parfois 24 heures sans nourriture ni eau. Il arrive souvent que les conducteurs harassés s'endorment au volant et un accident de bétailière n'est pas beau à voir. Animaux-Secours a dû achever au pistolet d'abattage lors d'un renversement de bétailière une centaine de cochons aux pattes cassées, au poitrail enfoncé.

Des «miraculés» pendant ce temps s'en donnaient à cœur joie sur le bas-côté de l'autoroute, s'amusant à se poursuivre pour la première fois de leur courte vie, et cela fendait le cœur de les voir remuer de plaisir leur petite queue en tire-bouchon, tout en pensant qu'ils allaient être hissés dans une autre bétailière, en partance pour l'abattoir Italien qui les attendaient pour nous les rendre en... jambons de Parme ! La vue de Porcinette et Péguy heureuses pensionnaires du Refuge de l'Espoir, me réjouit et les regarder jouer avec leurs morceaux de bois et leur paille et se vautrer dans le trou boueux qu'on leur a aménagé me permet d'évacuer les tristes souvenirs.

Une pétition en cours : **“Contre la castration des porcelets”** : [www.pmaf.org](http://www.pmaf.org)

# Au secours de Cagnotte et Gaston



**CAGNOTTE**, cochonne Vietnamienne, a été adoptée par Gigi, grande amie des animaux, déjà maman de 17 chats, 3 chiens, 10 poules et une cinquantaine d'oiseaux divers. Ses voisins ont supporté le bruit et les odeurs de ses animaux, jusqu'à l'arrivée de la cochonne. Plainte a été déposée et Gigi doit se séparer de cet animal auquel elle s'est attachée encore plus qu'aux autres : preuve de l'affection que peut apporter cette espèce à qui sait la comprendre et l'aimer ! Pour aider Gigi à garder sa cochonne et sauver celle-ci de l'abattoir, signer la pétition<sup>(1)</sup>.



**GASTON** est un cochon sauvage, autrement dit un sanglier, mais un sanglier maintenant tout à fait domestiqué ! Le solide gaillard de 4 ans et 120 kg, recueilli tout petit dans un fossé, est tout doux et sait faire des bisous depuis son enclos. Ses maîtres le considèrent comme un membre de la famille et se battent contre les autorités qui veulent le leur arracher. Pas question de le lâcher dans la nature où il serait sans défense contre les chasseurs et ses semblables. Et pourquoi le retirer de cette famille où il a sa place à l'instar de chien et chat ? Sauvez Gaston de l'euthanasie en signant la pétition<sup>(2)</sup> !

Deux pétitions en cours :

(1) **"N'arrachez pas le cochon Cagnotte à sa maîtresse"** : [www.change.org](http://www.change.org)

(2) **"Sauvez Gaston"** : [www.change.org](http://www.change.org)

## Chatterie d'observation

**Une nouvelle chatterie a été aménagée dans un local du Refuge de l'Espoir. Il s'agit d'une "chatterie d'observation" où sont accueillis les "chats libres" capturés à la demande de particuliers ou de municipalités.**

Une trop forte concentration de félins sans maîtres peut causer quelques problèmes de nuisances : grattage dans les potagers, odeurs désagréables de crottes et d'urine, plaintes stridentes en période d'accouplements. Des amis des chats les nourrissent mais ne se préoccupent pas des portées. Or non stérilisée, une chatte peut en avoir jusqu'à trois par an, avec 3 ou 4 chatons par chacune. Ils nous font appel lorsque le nombre d'animaux pose problème.

Animaux-Secours procède au cas par cas. Les particuliers doivent d'abord contacter leur mairie pour qu'une opération de capture puisse être entreprise. Des affichettes préviennent les propriétaires de chats afin qu'ils surveillent leurs animaux des jours-là et veillent à ce qu'ils ne se fassent pas capturer. Les chats devant tous être identifiés par puce ou tatouage, Animaux-Secours prévient le propriétaire en cas de capture inopinée.

Les animaux capturés sont désormais hébergés dans les 27 cages de notre chatterie d'observation pour être identifiés, soignés, observés et stérilisés avant d'être relâchés sur les lieux de leur capture. Ces chats libres occuperont un espace (niche écologique) d'où ils chasseront les intrus. Leur nombre diminuera au fil des années au lieu de s'accroître. Les nuisances seront remplacées par des avantages : destructions des rongeurs, et présence d'un groupe de chats connus, en bonne santé et heureux de vivre.



# Pourquoi castrer les chiens ?

Tous les vétérinaires le disent : pour la santé d'un chien mâle non reproducteur, l'idéal est de le faire castrer chirurgicalement et si possible avant la puberté.

**Avantage sur le comportement :** le chien non castré est plus fugueur en période de chaleurs des femelles. Il se montre alors irritable, bagarreur, désobéissant. Lors de ses fugues le chien peut se faire accidenter, malmener par chiens ou humains.



**Avantage sur la santé :** la castration évite les tumeurs testiculaires, les maladies de la prostate, les tumeurs anales.

Et bien sûr, faire castrer son chien l'empêche de se reproduire. Evite donc le risque de portées non désirées. C'est surtout pour cette raison que le Refuge de l'Espoir a décidé de faire castrer les chiens mâles proposés à l'adoption, comme sont depuis longtemps et pour les mêmes raisons stérilisées les chiennes.

## La jument Violette cherche des parrains

Lorsqu'elle nous a été abandonnée, toute jeune et belle, munie de tous ses papiers réglementaires, sa maîtresse n'a pas cherché à camoufler son handicap : Violette a perdu la vue d'un œil après une maladie appelée uvéite (inflammation des membranes à l'intérieur de l'œil). Il est possible qu'elle devienne aveugle. La famille part dans le nord de la France et n'a plus les moyens de payer pension et frais vétérinaires.



Violette est au Refuge de l'Espoir depuis début janvier. Elle n'a pas froid dans notre écurie flambant neuve où une épaisse couche de paille lui fait un lit douillet, mais sa prairie n'a plus un brin d'herbe et l'animal se promène dans la boue. Si employés, bénévoles et visiteurs ne lui plaignent pas leurs caresses et gâteries, elle semble néanmoins s'ennuyer sans la compagnie d'un autre cheval.

Bien entendu plusieurs vétérinaires l'ont examiné et sur leurs conseils nous l'avons conduite (merci aux généreux donateurs qui nous ont offert un Van !) à la Clinique Vétérinaire Equine d'Argonay. Seul moyen de prévenir la cécité : lui poser un implant. L'opération est lourde et onéreuse : 1 624 €. Nous n'hésitons pas car la jument est jeune et craquante. Violette est de retour au refuge. Tout s'est bien passé et nous lui cherchons maintenant une famille d'accueil qui possède un autre équidé pour lui tenir compagnie. En attendant un appel est lancé aux parrains et marraines qui voudraient contribuer à payer des frais de vétérinaire suscités par sa maladie.



**D'avance un gros merci !**